



#01 AU FIL DE LA FIBRE

JANVIER 2019 /// WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR /// NEWSLETTER LOIR-ET-CHÉRIENNE

MOT DU PRÉSIDENT



Les travaux de déploiement de la fibre ont démarré sur l'ensemble du territoire et vous avez été nombreux à me demander des informations sur l'avancée de la fibre.

J'ai donc décidé la création d'une newsletter à destination des élus et des services de nos membres et plus largement pour l'ensemble des collectivités.

Comme vous le savez, j'attache une grande importance à la proximité. Il y aura donc une newsletter mensuelle spécifique par département. Cette initiative sera également étendue à l'autre grand projet, le développement du Wifi et des objets connectés, Smart Val de Loire avec une newsletter trimestrielle.

L'important n'est pas simplement de faire mais également de faire savoir.

Bonne lecture,

Bernard Pillefer

Président du SMO Val de Loire Numérique

ACTUALITÉS



2018 : UNE ANNÉE DE LANCEMENT POUR UN PROGRAMME SUR LES RAILS

L'année 2018 a vu le lancement du programme de déploiement. Notre délégataire s'est installé sur 2 sites : à Blois pour le siège administratif et à Saint-Avertin pour les équipes techniques. Plus de 50 collaborateurs ont été recrutés directement.

Les travaux ont débuté dès le mois de juin pour l'installation des premiers locaux techniques. Au total, 30 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) et près de 80 Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) ont été installés sur les 2 Départements. La construction du réseau structurant de collecte qui est l'épine dorsale de notre projet a également débuté.

Enfin, les études et les différents relevés de terrains nécessaires ont également commencé pour les premiers secteurs.

2019 sera une année charnière avec une montée en charge progressive et les premières ouvertures commerciales en milieu d'année.



ENTRÉE DE LA BANQUE DES TERRITOIRES AU CAPITAL DE VAL DE LOIRE FIBRE

Le mardi 8 janvier, la Caisse des Dépôts est officiellement entrée au capital de notre délégataire Val de Loire Fibre, filiale de TDF, qui déploie la fibre en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher. Avec 72 millions d'euros, la Banque des Territoires entre à hauteur de 30 % dans cette société de projet.

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, Bernard Pillefer, Président de Val de Loire Numérique, Sylvie Giner, Vice-présidente de Val de Loire Numérique ont donc accueilli Benoît Mérel, Directeur général délégué de TDF et Patrick Terra, Directeur général de Val de Loire Fibre ainsi qu'Olivier Sichel, Directeur général adjoint de la Banque des Territoires afin de signer l'accord.

BON À SAVOIR

RECRUTEMENTS

Le pôle technique du SMO se renforce avec le recrutement, sous la responsabilité du Directeur Technique, de 2 Chargés d'affaires THD, chacun étant dédié prioritairement à un département. Les Chargés d'affaires ont pour mission de contrôler notre délégué dans la réalisation du projet et plus globalement de faciliter le déploiement. Ils accompagnent et conseillent les membres du SMO – élus et leurs services - mais également les habitants ou entreprises. Votre interlocuteur privilégié est donc Romain GRIVEAU pour le Loir-et-Cher et Frédéric LE BENOIST pour l'Indre-et-Loire.



ROMAIN GRIVEAU

Chargé d'affaires FttH pour le Loir-et-Cher
Tél. : 02 45 50 55 01
Port. : 06 30 55 39 42



FRÉDÉRIC LE BENOIST

Chargé d'affaires FttH pour l'Indre-et-Loire
Port. : 06 48 30 99 09

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

Temps de Déploiement
de la Loire et d'Indre-et-Loire, de la Région Centre Val de Loire et du Syndicat Inter-Communal de Communes et d'Agglomération de Montoire-sur-le-Loir (SICOM) Val de Loire Numérique public et département de la Loire-Atlantique. Le déploiement de l'FTTH sera en dédoublement Val de Loire (Zone de pilotage) et Val de Loire (Zone de déploiement) à partir de 2017 selon un calendrier préétabli.

À la demande des habitants (après un processus de consultation des communes), il a été mis en place une solution technique complémentaire afin d'assurer une meilleure couverture de service à l'habitant. Les communes de Montoire-sur-le-Loir et de Montoire-sur-Loire ont été retenues pour bénéficier de ce service. Elles ont été retenues pour leur situation géographique et leur proximité avec les communes de Montoire-sur-le-Loir et de Montoire-sur-Loire.

Le coût de ce dispositif est donc à l'initiative des communes et de leur conseil municipal. Elles ont le choix de leur solution technique et de leur calendrier de déploiement.

PASSEPORT INCLUSION NUMÉRIQUE
Permettre l'accès au haut débit est une priorité

COMMENT FAUVEZ-VOUS ENVISAGÉ LA SOUTIEN ?

1. Vous ne disposez pas d'un accès Internet à domicile (Maison).
2. L'adresse d'habitation est située sur le territoire d'un territoire de SMO.
3. Vous n'avez pas accès à Internet à domicile (Maison).
4. Vous n'avez pas accès à Internet à domicile (Maison).
5. Le SMO possède des équipements de la solution.

QUELLES SONT LES TECHNOLOGIES ?

Une solution d'Internet permet de répondre à vos besoins. Il faut cependant être conscient que ce service est une solution temporaire pour répondre à vos besoins. Les solutions sont :

- la solution radio
- la solution fixe

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

- 400 € maximum
- en cas de dépense engagée
- sur présentation des justificatifs

L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le planning de déploiement jusqu'en 2022 peut paraître long même s'il est ambitieux. Afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des habitants et des entreprises, il a été mis en place une solution technique complémentaire dite d'inclusion numérique pour permettre à toutes les personnes ne disposant pas d'une connexion filaire à 8 Mbit/s de pouvoir disposer d'un bon haut débit. Ce dispositif de subvention est conforme aux recommandations de l'État qui préconise un bon haut débit d'au minimum 8 Mbit/s pour tous en 2020. En 2018, plus de 80 foyers et entreprises ont bénéficié de l'aide du Syndicat et se sont équipés d'une solution en radio, satellite ou 4G fixe.

Notre plaquette Passeport Inclusion Numérique peut être téléchargée directement sur notre site : www.valdeloirenumerique.fr

COMBIEN DE TEMPS VONT DURER LES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ?

Sur le périmètre des deux départements 37 et 41, les travaux se dérouleront sur 4 ans pour construire les 320 000 prises. Le déploiement se fait par plaque de 300 à 400 habitations et entreprises en moyenne. Une plaque de cette taille se déploie entre 12 à 18 mois en fonction de la complexité des études et des travaux. Ainsi, sur le périmètre d'une commune, les travaux peuvent s'étendre sur plusieurs mois voire sur plusieurs années.

LA QUESTION

EN BREF

08 JANVIER /// MONTOIRE-SUR-LE-LOIR CA TERRITOIRES VENDÔMOIS

Le SMO et Val de Loire Fibre ont rencontré M. MOYER, maire de Montoire-sur-le-Loir, et ses équipes, afin de trouver une implantation pour le futur Nœud de Raccordement Optique. Plusieurs pistes ont été étudiées afin de trouver l'emplacement optimal pour ce local de 15 m². Ce NRO qui doit être installé au 1^{er} semestre 2019 desservira plus de 4 800 habitations et entreprises.

13 communes sont plus particulièrement rattachées partiellement ou totalement à ce NRO : Fontaine-les-Coteaux, Lavardin, Les Hayes, Houssay, Les Roches L'Évêque, Lunay, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Arnould, Saint-Martin-des-Bois, Saint-Rimay, Sasnières, Ternay et Villavard.

À noter que l'entreprise EPSYS, installée à Montoire-sur-le-Loir, a été retenue par Val de Loire Fibre pour fournir les 98 NRO prévus au programme.



08 JANVIER /// MONTHOU-SUR-CHER CC VAL DE CHER CONTROIS

Un premier rendez-vous s'est tenu avec M. MARINIER, maire de Monthou-sur-Cher, dans le cadre du programme d'installation des NRO.

Les intervenants sont particulièrement vigilants au positionnement de ce NRO vis à vis des zones inondables ou à risques, nombreuses sur ce secteur.

Ce NRO desservira principalement les communes de Monthou-sur-Cher, Pouillé et Thésée soit près de 2200 foyers et entreprises principalement en 2022.

La construction est prévue pour 2019 afin d'assurer une continuité entre les NRO de Montrichard et Saint-Aignan puis desservir un premier SRO.





10 JANVIER /// BLOIS - VALENCISSE CA AGGLOPOLYS

La société Sobeca est à l'œuvre pour la création du réseau de collecte sur le Loir-et-Cher. Ce réseau structurant représente la colonne vertébrale du réseau fibre optique. Il relie l'ensemble des NRO. Sur ce tronçon, près de 4700 mètres de fourreaux ont été posés.

14 JANVIER /// BRÉVAINVILLE CC PERCHE ET HAUT VENDÔMOIS

Le SRO a été installé dès octobre 2018 et les études d'exécution sont à l'œuvre. Une visite terrain a permis de vérifier les réseaux installés et la bonne mise en œuvre du génie civil avant le démarrage prochain des travaux de tirage de câble.



15 JANVIER /// BLOIS COMITÉ DE SUIVI DSP

Le SMO a accueilli Val de Loire Fibre dans le cadre du comité mensuel de suivi de la DSP. Cette réunion permet de faire un point d'étape sur l'avancement du déploiement et d'anticiper la commercialisation et l'exploitation du réseau. Les actions de communication et le dispositif d'insertion-formation sont également abordés lors de ces comités.

À ce titre, Val de Loire Fibre a présenté le panneau de chantier qui sera apposé par tous ses sous-traitants ainsi que les baudriers mentionnant le nom des entreprises.



16 JANVIER /// MONTLIVAUT CC GRAND CHAMBORD

La société SOBECA, retenue par Val de Loire Fibre pour la création du réseau de collecte est intervenue entre Montlivault et Huiseau-sur-Cosson afin de créer 1800 mètres d'infrastructures.



18 JANVIER /// PARIS RENCONTRE ÉQUIPE-PROJET/TÉLÉPHONIE MOBILE

Point d'étape sur le New Deal Mobile et sur le dispositif de Couverture ciblée, le SMO a participé à la rencontre des référents équipes-mobiles.

Ce rendez-vous réunissait tous les acteurs du dispositif : équipes-projets mobiles, représentants des associations de collectivités territoriales, opérateurs privés, Gouvernement, Arcep.

De nombreuses questions et problématiques ont été remontées à la Mission France Mobile qui est chargée de piloter et mettre en œuvre le dispositif de Couverture ciblée.

21 JANVIER /// LOREUX CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS

Les grutages des NRO reprennent pour cette année 2019 et le premier est celui de Loreux. Installé Route de Romorantin sur le parking de la salle des fêtes, le bâtiment a été positionné de manière discrète et intégré à la végétation existante. Il permettra de desservir plus de 1000 foyers et entreprises.





21 JANVIER /// SAINT-AMAND-LONGPRÉ CA TERRITOIRES VENDÔMOIS

À Saint-Amand-Longpré, le NRO est installé avenue du Président Grellet. Les équipes de Val de Loire Fibre ont mis en place un alternat par feux afin de permettre aux engins de se positionner : camion de transport du shelter, grue et camion avec les contrepoids. Une fois le point sécurité réalisé par les auditeurs, le bâtiment de plus de 23 tonnes s'est élevé dans les airs puis a été minutieusement positionné sur son lit de sable. La manœuvre est très rapide mais délicate.



24 JANVIER /// TOURS PRÉSENTATION DE LA FIBRE DE DEMAIN : 10 GBIT/S

Le réseau fibre FTTH déployé est de type GPON (Gigabit Passive Optical Network). Le catalogue de services prévoit notamment des offres avec des débits de 1 Gbit/s.

La fibre optique déployée permettra de faire encore évoluer ces débits.

Le Syndicat était présent à la démonstration par l'opérateur Iblou Pro. Cette société est implantée à Tours et spécialisée dans la fourniture d'offres en fibre optique. À cette occasion, il a été présenté les solutions XGPON et notamment le 10 GPON. Le test de débit réalisé a permis d'obtenir plus de 8 Gbit/s !

L'opérateur Iblou Pro envisage de commercialiser rapidement ce type d'offres et plus particulièrement pour les entreprises.



24 JANVIER /// SELLES-SUR-CHER CC VAL DE CHER CONTROIS

Un rendez-vous s'est tenu avec M. MONCHET, maire de Selles-sur-Cher afin de déterminer l'emplacement d'un SRO. Cette future armoire de rue desservira environ 400 foyers et entreprises.

25 JANVIER /// SAINT-AVERTIN RÉUNION DE SUIVI TECHNIQUE

Une réunion de suivi technique hebdomadaire est prévue dans le cadre de la convention afin d'anticiper et résoudre les points de blocages. Cette réunion s'est tenue dans les locaux de Val de Loire Fibre à Saint-Avertin où sont basées les équipes techniques. Le siège de Val de Loire Fibre à Blois regroupe les services administratifs.

L'ordre du jour était axé sur l'analyse des études transmises par Val de Loire Fibre.

Le Syndicat a détaillé les points d'amélioration demandés.

Notre délégué nous a aussi présenté certains modes opératoires, indispensables pour la mise en œuvre d'un réseau uniforme sur l'ensemble de notre territoire.



29 JANVIER /// BLOIS RENCONTRE AVEC LES SERVICES DE LA POSTE

De nombreuses communes remontent des interrogations au Syndicat au sujet des problématiques d'adressage. Le SMO a reçu Mme MASSAMBA et M. COUPECHOUX de La Poste afin de faire un point sur la normalisation de l'adresse et des impacts sur le déploiement du THD. Il est toujours bon de rappeler que les opérateurs communiquent entre eux grâce à une codification basée sur des adresses normalisées. La commercialisation peut donc être perturbée si les adresses déployées n'ont pas des adresses normées.



LA POSTE

VAL
DE LOIRE
NUMÉRIQUE

02 54 58 44 39

contact@valdeloirenumerique.fr

WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR

Syndicat Mixte Ouvert
« Val de Loire Numérique »
Hôtel du Département
Place de la République
41020 BLOIS Cedex

